fiche à compléter et déposer en mairie avant le 15 mai 2025

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

**COMMUNE DE GUILLY**

**Enjeux POPULATION**

NOM et Prénom :…………………………………………………………………………………………………

$∎$**Coordonnées**

Adresse :……………………………………………………………………………………………………

Téléphone fixe :……………………… Téléphone port. :…………………………………………

Téléphone travail :…………………………

Adresse mail :……………………………………………………………………………………………………

Type de résidence :  Principale  Secondaire

$∎$**Le logement**

Nombre de personnes résidant dans le foyer :……………………………………………………………………………

Dont enfants (avec les âges) :……………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………

Dont personnes à mobilité réduite (personnes âgées ou handicapées) :…………………………………………

Dont personnes ayant besoin d’un véhicule sanitaire (taxi, ambulance) :………………………………………

Nombre d’animaux et espèces :…………………………………………………………………………………………

Caractéristiques principales du logement :

  Maison de plain-pied  Dans immeuble

  Maison avec étage  Maison avec cave et/ou sous-sol

Capacité à évacuer par ses propres moyens :

  Oui  Non

Nombre de véhicules par famille :………………………………………………………………………………………

En possession d’une embarcation (barque, pneumatique, bateau…) :

  Oui  Non

Si oui, capacité :…………………………

Capacité à se reloger dans la famille ou chez des amis en dehors de la zone inondable :

  Oui  Non

 Si oui, commune d’accueil :………………………………………………………………………………

Participation à la réserve communale de sécurité civile :  Oui  Non

***Remarques éventuelles***

…………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………

*Les informations recueillies font l’objet d’un traitement informatique destiné à la constitution du document « Plan Communal de Sauvegarde ». Les destinataires des données sont les services municipaux. Les utilisateurs bénéficient de l’ensemble des droits garantis aux articles 12 à 24 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ( le RGPD) .*

***Plan Communal de Sauvegarde***

***Fiche Enjeux Population***

La commune de GUILLY est vulnérable à différents aléas naturels : inondations (par débordement de la Loire ou de ruisseaux), climatiques (hiver exceptionnel, canicule ou vents violents), mouvements de terrains et risque nucléaire.

Ces évènements démontrent la nécessité d’une organisation de la gestion de crise qui doit être préparée en amont par l’élaboration d’un **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) : ce document est obligatoire pour les communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques Naturels et il définit **la réponse opérationnelle locale** permettant de faire face aux risques potentiels présents sur la commune et qui lui sont spécifiques.

**Par délibération du 29/11/20245 le conseil municipal a approuvé la démarche sur la prise de l’arrêté d’approbation du PCS**

Les objectifs de ce document sont de prévoir, d’organiser et de structurer les dispositions à prendre au niveau de la commune lors de la survenue d’un sinistre.

Pour ce faire, il est indispensable que le Maire ait une bonne maîtrise du territoire pour pouvoir veiller à la **mise en sécurité de tous les Guillylois en cas de crise majeure.**

Afin d’appréhender de façon précise vos besoins d’hébergement et de mise en sécurité dans une telle situation, nous vous invitons **à compléter la fiche « ENJEUX POPULATION »** au verso et **à la déposer en mairie avant le 15 mai 2025.**

Ce document permet de réserver et préparer les hébergements nécessaires mais aussi les moyens d’évacuation (ambulances, véhicules sanitaires, transports, lieux d’hébergement, etc) en coordination avec les services de l’Etat. Le jour de l’évènement, nous n’aurons ni le temps, ni les moyens d’organiser votre mise en sécurité et de vérifier que personne n’est abandonné dans son domicile, si la gestion n’est pas préparée en amont.

Ces fiches seront utilisées exclusivement pour mettre à jour le PCS et garderont un caractère confidentiel. Elles permettront d’évaluer et de préparer les moyens d’évacuation et de relogements adaptés pour notre commune et d’intervenir au plus vite de façon organisée sur notre territoire.

Un exercice inondation Loire a été réalisé en décembre. Un nouvel exercice inondation Loire « bis » spécifique Val d’Orléans va avoir lieu les 11 et 12 juin 2025. La thématique sera : préparation évacuatio

Pour gérer au mieux cette crise, la commune peut constituer **une réserve communale de sécurité civile**, si vous êtes prêts à participer à cette gestion de crise, nous vous remercions de nous l’indiquer.

Vous trouverez également cette fiche « Enjeux Population » en cas de besoin sur le site internet de la commune.

En vous remerciant pour votre collaboration.

Le Maire,

Nicole BRAGUE